

FORMULAIRE RELATIF AUX DEMANDES MÉDICALES ET D'ACCESSIBILITÉ

MSC Cruises S.A. (« MSC ») accorde une importance prioritaire à la sécurité et au confort de tous les passagers. Nous savons que chaque passager a des besoins différents, et nous nous efforçons d'offrir le meilleur service possible conformément à toutes les normes internationales applicables et à la lumière des restrictions inhérentes aux voyages maritimes. Pour nous permettre d'adapter nos services à vos besoins particuliers, nous vous invitons à lire attentivement le présent formulaire et à le retourner **dûment rempli au moment de la réservation, et au plus tard 30 jours avant le départ**. Cela nous permettra de préparer votre arrivée à bord afin que votre séjour soit le plus confortable possible, tout en vous informant de la vie à bord du navire de votre choix et en vous fournissant toutes les informations pertinentes dont vous pourriez avoir besoin. Si les besoins du passager changent avant le départ, il est de la responsabilité du passager de nous en informer rapidement (au plus tard 30 jours avant le départ) en adressant ce formulaire relatif aux demandes médicales et d'accessibilité mis à jour. En l'absence de la communication de ces informations en temps opportun, MSC ne peut pas garantir les aménagements demandés, mais nous ferons toujours de notre mieux pour que chaque passager bénéficie des aménagements adaptés à ses besoins afin de profiter de son séjour à bord de nos navires.

1. INFORMATIONS RELATIVES AU PASSAGER (obligatoire)

1.1 COORDONNÉES DU PASSAGER

Numéro de réservation _____ si la réservation porte sur des croisières consécutives, veuillez préciser les autres numéros de réservation : _____

Nom et prénom du passager : _____

N ° de téléphone du passager : _____ Adresse e-mail du passager : _____

Le cas échéant, nom de l'accompagnant ¹ _____

¹Veuillez noter que les membres de l'équipage ne sont pas autorisés à aider les passagers à effectuer des tâches personnelles ou à répondre à leurs besoins en matière d'hygiène personnelle (par ex., aide pour manger, s'habiller, aller aux toilettes).

1.2 INFORMATIONS RELATIVES AU PARENT/TUTEUR

Si le passager visé par le présent formulaire est une personne mineure, le présent formulaire doit être rempli et signé par un parent titulaire de l'autorité parentale ou par le tuteur légal voyageant avec la personne mineure.

Nom et prénom du tuteur légal : _____

1.3 INFORMATIONS RELATIVES À LA CROISIÈRE

NAVIRE : _____ DATE DE DÉPART : _____

☐ Croisière uniquement

☐ Vol&Croisière

N ° DE RÉSERVATION _____

N ° DE CABINE _____

2. AMÉNAGEMENTS DEMANDÉS (obligatoire)

2.1 AMÉNAGEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL

- | | |
|--|---|
| ☐ Cabine à mobilité réduite [voir la Section 5] | ☐ Appareil d'assistance à la mobilité [voir la Section 5.1] |
| ☐ Kit ATS (T.T.Y.) [voir la Section 7] | ☐ Interprète en langue des signes [voir la Section 7] |
| ☐ Chien guide [voir la Section 6.2] | ☐ Appareil respiratoire [voir la Section 8] |
| ☐ Boîte à seringues [voir la Section 10.2] | ☐ Dialyse et nutrition parentérale [voir les Sections 9.3 & 9.4] |
| ☐ Dispositif implanté [voir la Section 10.1] | ☐ Troubles cognitifs [voir la Section 9.5] |
| ☐ Grossesse [voir la Section 9.1] | ☐ Intervention médicale [voir la Section 9.6] |
| ☐ ou Autre [voir également la Section 10.9] veuillez préciser | |
-
-

2.2 RÉGIME SPÉCIFIQUE [VOIR LA SECTION 4]

- | | |
|--|--|
| ☐ Repas casher préconditionnés ² sur paiement ³ | ☐ Viande halal ² |
| ☐ Régime pauvre en sodium | ☐ Régime d'intolérance au gluten ¹ selon choix personnel |
| ☐ Plats végétaliens | ☐ Plats végétariens |
| ☐ Allergies ou intolérances [voir la Section 4.1] | |

¹ Veuillez noter que sur les navires MSC Armonia, MSC Sinfonia, MSC Opera et MSC Lirica, seule une sélection limitée de collations préconditionnées sans gluten est disponible pour les passagers, telles que des biscuits, des croissants, des gâteaux éponge et des muffins. Il est donc recommandé aux passagers atteints de la maladie cœliaque de réserver une croisière sur l'un des autres navires de la flotte.

En outre, malgré tous nos efforts, nous ne pouvons exclure la possibilité d'une contamination croisée.

² La demande doit être faite au moins 30 jours avant le départ.

³ Veuillez contacter votre agence de voyages ou votre opérateur de vente ou consulter la FAQ-Régimes spécifiques sur notre site Internet pour plus d'informations sur les prix applicables.

3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Veuillez consulter les documents ci-dessous pour vous assurer que vous disposez de toutes les informations nécessaires pour déterminer si les aménagements que nous sommes en mesure de fournir vous conviennent, à vous et aux passagers qui vous accompagnent, pour vous permettre de voyager confortablement et en toute sécurité. Plus vous partagez d'informations avec nous, plus nous serons en mesure de vous proposer des aménagements adaptés à vos besoins spécifiques.

3.1 NOURRISSON

Nos navires ne sont pas équipés pour fournir des soins spécialisés aux nourrissons, et nous n'employons pas de personnel médical ayant une formation spécialisée à cet égard. Ainsi, nous vous recommandons d'être prudents si vous voyagez avec des nourrissons, en particulier lors des croisières longues impliquant plusieurs jours en mer, dans le cadre desquelles l'accès à des ressources médicales spécialisées sur terre est limité et lors desquelles une prudence supplémentaire est recommandée pour les passagers de moins de 12 mois. Sur les croisières de 11 nuits ou plus, les nourrissons ne sont autorisés à bord que s'ils sont âgés de 12 mois ou plus au moment de l'embarquement. Nous recommandons vivement aux parents voyageant avec des nourrissons ou de jeunes enfants de consulter leur pédiatre avant de réserver leur croisière.

4. BESOINS ALIMENTAIRES

MSC met tout en œuvre pour répondre aux exigences alimentaires de ses passagers dans la mesure du possible. Nous prenons en compte les besoins alimentaires spécifiques lorsque nous planifions nos menus et servons nos repas. MSC est consciente que certains aliments peuvent provoquer une réaction allergique chez certains passagers en raison d'une intolérance à certains ingrédients tels que les 14 principaux allergènes reconnus énumérés dans le Règlement (UE) n° 1169/2011 ; par conséquent, **les passagers sont priés d'informer la Compagnie de toute allergie de ce type au moment de la réservation et au plus tard 30 jours avant le départ** (en remplissant dûment la section 4.1 du présent formulaire).

Nous demandons en outre aux passagers de signaler cette allergie ou intolérance à la Réception - Service aux passagers et au Maître d'hôtel du Restaurant principal dès qu'ils montent à bord du navire et avant de consommer tout aliment ou toute boisson à bord. Bien que nos restaurants offrent diverses options, nos **salles à manger principales** sont les mieux équipées pour traiter les demandes en matière alimentaire et réduire le risque de contamination croisée ; par conséquent, nous conseillons fortement aux passagers souffrant d'allergies à prendre leurs repas dans les salles à manger principales, où notre personnel de restauration est le mieux à même de les aider. Malgré tous nos efforts, nous ne pouvons exclure la possibilité d'une contamination croisée entre les aliments. En cas de doute, il est conseillé au passager de s'entretenir avec le Maître d'Hôtel, le chef ou le barman pour en savoir plus sur les ingrédients.

Nous recommandons à nos passagers qui souffrent d'allergies ou d'intolérances connues d'apporter à bord tous les médicaments d'urgence, y compris ceux prescrits par leur médecin, afin d'être en mesure de réagir en cas de réaction allergique.

4.1 ALLERGIES ou INTOLÉRANCES

J'ai une allergie ou une intolérance alimentaire diagnostiquée à l'allergène suivant :

- | | |
|--|---|
| ☐ Céréales contenant du Gluten ⁴ | ☐ Lupin |
| ☐ Soja | ☐ Noix ou noisettes |
| ☐ Arachides | ☐ Poisson |
| ☐ Crustacés | ☐ Sulfites & Dioxyde de soufre |
| ☐ Produits laitiers & Lait | ☐ Moutarde |
| ☐ Œufs | ☐ Sésame |
| ☐ Mollusques | ☐ Céleri |

Lorsque vous réservez une excursion avec repas inclus, veuillez à toujours faire part de votre allergie/intolérance au personnel concerné. Il est vivement conseillé aux personnes allergiques et intolérantes qui se rendent sur nos îles privées (Ocean Cay) et nos plages privées (Pomene et Sir Bani Yas) de prendre leurs repas à bord du navire dans la Salle à manger où les demandes en matière alimentaire peuvent être satisfaites au mieux.

⁴ Veuillez noter que sur les navires MSC Armonia, MSC Sinfonia, MSC Opera et MSC Lirica, seule une sélection limitée de collations préconditionnées sans gluten est disponible pour les passagers, telles que des biscuits, des croissants, des gâteaux éponge et des muffins sur paiement. Il est donc recommandé aux passagers atteints de la maladie coeliaque de réserver une croisière sur l'un des autres navires de la flotte.

4.2 ALIMENTS SPÉCIFIQUES

Pour des raisons médicales ou pour les nourrissons, les passagers peuvent demander spécifiquement que certains aliments soient mélangés à bord. Les passagers peuvent également apporter des aliments conditionnés sous atmosphère protectrice, après avoir obtenu l'accord écrit de la Compagnie.

- ☐ Aliments à mélanger à bord
- ☐ Aliments spécifiques conditionnés sous atmosphère protectrice à emporter à bord⁵

⁵ Les produits à emporter à bord doivent être conditionnés sous atmosphère protectrice, et faire figurer l'étiquetage d'origine intact. Veuillez vous assurer que l'étiquetage de l'aliment est conforme aux réglementations locales applicables (par ex. : Étiquetage alimentaire de l'UE pour les croisières à destination et en provenance de pays européens). La date de péremption de l'aliment ne doit pas être imminente et, une fois ouvert, l'aliment doit être consommé selon les instructions figurant sur l'étiquette. Chaque cabine est équipée d'une glacière, qui n'est pas un réfrigérateur et dont la température intérieure n'est donc pas adaptée au stockage des aliments. Nous vous recommandons donc d'apporter des accumulateurs de froid afin de stocker les aliments une fois que leur emballage a été ouvert. Aucune nourriture cuisinée maison n'est autorisée. Le personnel à bord n'est pas autorisé à stocker ou à manipuler (cuisiner, chauffer, etc.) les aliments qu'un passager apporte à bord.

5. MOBILITÉ RÉDUITE

MSC recommande vivement aux passagers qui utilisent exclusivement un fauteuil roulant pour se déplacer ou d'un scooter électrique de réserver une « cabine à destination des passagers handicapés ou à mobilité réduite (catégorie H) ». Ces cabines sont spécialement équipées de mains courantes, de rampes d'accès au balcon, d'étagères basses, de salles de bains avec des douches spacieuses et de portes d'entrée plus larges, etc., pour répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite. Une cabine standard n'est pas adaptée aux passagers se déplaçant exclusivement en fauteuil roulant, mais peut être envisagée pour les passagers souffrant d'atteintes mineures ou n'ayant pas besoin d'un fauteuil roulant pour se déplacer à l'intérieur de la cabine. Les passagers occupant une cabine standard doivent s'assurer que leur fauteuil roulant ne dépasse pas une largeur de _____, un poids de _____, sans pièce individuelle pesant plus de _____ et ne dépassant pas _____ une fois plié. Veuillez noter que les fauteuils roulants, les scooters électriques et les autres appareils d'assistance à la mobilité doivent être rangés à l'intérieur de votre cabine et ne peuvent pas être entreposés dans les couloirs.

Étant donné que les navires de croisière doivent se conformer à la Convention internationale sur la sauvegarde de la vie en mer et que leur capacité à transporter des appareils d'assistance à la mobilité, tels que des fauteuils roulants et des scooters électriques, est limitée, si vous souhaitez emporter de tels articles à bord, veuillez déclarer ledit appareil d'assistance à la mobilité au moment de la réservation, ou dès que le besoin est connu, afin que la compagnie de croisière puisse vérifier s'il est possible de le transporter à bord. Le fait de ne pas fournir ces informations au moment de la réservation peut entraîner le refus d'embarquement de votre appareil.

- ☐ Je me déplace exclusivement en fauteuil roulant et j'ai lu attentivement les présents chapitres 5.4 et 5.5
- ☐ J'ai réservé une cabine destinée aux passagers handicapés ou à mobilité réduite
- ☐ J'ai un handicap moteur mineur qui nécessite l'utilisation d'un appareil d'assistance à la mobilité

5.1 APPAREIL D'ASSISTANCE À LA MOBILITÉ

Le fauteuil roulant ou le scooter doit être rangé à **l'intérieur de la cabine uniquement** lorsqu'il n'est pas utilisé. J'utiliserai :

- | | |
|---|--|
| ☐ Un fauteuil roulant manuel | ☐ Un fauteuil roulant ou un scooter électrique ⁶ |
| ☐ Un fauteuil roulant ou un scooter électrique ⁶ | ☐ J'ai besoin d'un tabouret de douche dans ma cabine classique |
| ☐ Autres appareils d'assistance à la mobilité (canne, déambulateur, béquilles, etc.) | ☐ Je souhaiterais apporter mon propre lève-lit/lève-personne ⁷ |

⁶Si électrique, veuillez préciser le type de batterie utilisée : ☐ gel ☐ sèche ☐ Lithium (fournir également les données des batteries)

MSC informe les passagers que les batteries à liquide ne peuvent pas être transportées à bord de ses navires.

⁷Si le lève-malade est fourni par un tiers/une société de location, les documents suivants doivent être fournis au moment de la réservation : Identifiant du conducteur et plaque du véhicule pour que le tiers lui accorde l'accès au port.

5.2 ASSISTANCE À L'AÉROPORT ET/OU PENDANT LE VOL MSC

MSC Croisières S.A. vous informe que chaque aéroport et transporteur aérien applique ses propres restrictions. Si vous avez acheté des vols dans le cadre de votre forfait MSC, vous êtes invité à nous informer au moment de la réservation de tout besoin spécifique, afin que nous puissions transmettre les informations au transporteur aérien en temps utile pour que vos besoins soient satisfaits. MSC ne peut garantir que les demandes des passagers seront satisfaites puisque le transporteur aérien étant un tiers. Veuillez également noter qu'il peut s'écouler quelques jours avant la confirmation de la disponibilité du service demandé. L'option d'utiliser votre propre fauteuil roulant pour accéder aux escaliers/à la porte de l'avion peut être disponible, en fonction de la compagnie aérienne et d'aéroport de départ.

INFORMATIONS RELATIVES À L'EMBARQUEMENT :

- ☐ Je suis capable d'utiliser les escaliers et de me déplacer de l'entrée de l'avion au siège qui m'est attribué (WCHR) ;
- ☐ Je ne suis PAS capable d'utiliser les escaliers, mais je peux me déplacer de l'entrée de l'avion au siège qui m'est attribué (WCHS) ;
- ☐ Je me déplace exclusivement en fauteuil roulant, c'est-à-dire que je ne suis PAS capable d'utiliser les escaliers et de me déplacer de l'entrée de l'avion au siège qui m'est attribué (WCHC) ;
- ☐ Je rencontre des difficultés à marcher sur de longues distances (une assistance particulière sera demandée au transporteur aérien et/ou à l'aéroport afin de me permettre de me déplacer de la porte d'enregistrement et d'embarquement, ou de la porte de débarquement à la zone des arrivées)

Dimensions des fauteuils roulants: _____ ☐ _____ ☐ _____

Poids: _____

Demandes en matière alimentaire pendant le vol : _____

Matériel médical pendant le vol : _____

5.3 ASSISTANCE À BORD ET/OU AU PORT

- ☐ J'ai besoin d'un bus accessible PMR/d'une rampe d'accès PMR⁸ dans le cadre de mon transfert aéroport-terminal-aéroport acheté au préalable
- ☐ Je n'utilise aucun appareil d'assistance à la mobilité, mais j'aurais besoin d'une assistance en fauteuil roulant à l'embarquement/au débarquement du navire le jour de l'embarquement⁹

Veillez noter que les moyens de transport utilisés pour les excursions dans certains ports d'escale sont fournis par des tiers et non directement par MSC Croisiers S.A. Ces moyens de transport ne sont pas inclus dans le séjour à forfait et peuvent ne pas être techniquement adaptés à vos besoins spécifiques.

⁸ MSC Croisiers S.A. informe les passagers qu'un transport accessible depuis et vers le terminal en dehors des ports des États-Unis pourrait entraîner des frais supplémentaires à la charge du passager.

⁹ Le degré d'inclinaison des passerelles peut varier en fonction de la marée, qui est susceptible d'évoluer tout au long de la journée. Pour faciliter l'accès des passagers à mobilité réduite, le jour de l'embarquement, le personnel de MSC fournira une assistance en fauteuil roulant depuis le comptoir d'enregistrement à l'intérieur du terminal de croisière jusqu'au navire. En dehors du terminal de croisière, l'assistance n'est pas garantie. Dans les ports d'escale, une assistance est fournie du navire jusqu'au quai et inversement.

5.4 SERVICE DE NAVETTE

Les passagers doivent avoir l'aptitude physique et être suffisamment mobiles afin d'accéder à la navette et en débarquer. Si les passagers ont une mobilité réduite ou utilisent une aide à la mobilité telle qu'une canne, des bâtons de marche ou un déambulateur, ils doivent évaluer attentivement leur capacité à embarquer en toute sécurité sur la navette avant d'accéder à la plate-forme.

Les passagers doivent tenir compte de l'éventuelle présence de marches, d'un espace et d'une différence de hauteur entre la plate-forme et la navette, et du risque de mouvement soudain de la navette avant de décider d'embarquer sur la navette. Les membres d'équipage ne sont pas autorisés à transporter des fauteuils roulants et des scooters électriques dans la navette. Pour la sécurité de tous les passagers et des membres de l'équipage, tous les passagers doivent être en mesure d'embarquer et de débarquer seuls des navettes et de porter les scooters de manière autonome.

En définitive, le transport par navette peut être refusé par le Commandant ou l'un de ses officiers en cas de doute quant à la sécurité de tout passager. En cas de doute, veuillez demander une liste des ports où des navettes sont utilisées.

5.5 EXCURSION À TERRE

MSC propose des excursions faciles et accessibles (« Easy & Accessible »), qui permettent aux marcheurs lents, aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant et en scooter électrique de visiter la destination lors de visites faciles créées spécialement pour eux.

Veuillez noter que les véhicules pour besoins spécifiques sont fournis par des tiers externes ; ils sont donc soumis à disponibilité et, dans certains ports d'escale, ils peuvent ne pas être disponibles ou ne pas être techniquement adaptés pour répondre aux besoins spécifiques de chaque passager.

Il est donc fortement recommandé aux passagers à mobilité réduite de se renseigner sur la disponibilité des excursions faciles et accessibles au moment de la réservation, car la disponibilité peut varier en fonction de la destination de l'excursion.

6. DÉFICIENCES VISUELLES

6.1 DEGRÉ DE DÉFICIENCE VISUELLE

Ma déficience visuelle est ☐ Totale ☐ Partielle

☐ Degré d'autonomie des passagers (%) _____

Veuillez noter que le personnel à bord n'est pas disponible ni spécifiquement formé pour les soins quotidiens. Veuillez prendre en compte que les membres de l'équipage ne sont pas autorisés à aider les passagers à effectuer des tâches personnelles ou à répondre à leurs besoins en matière d'hygiène personnelle (par ex., aide pour manger, s'habiller, aller aux toilettes)

6.2 CHIENS D'ASSISTANCES AUX PERSONNES (y compris chiens guide)

Un chien d'assistance aux personnes ou un chien guide est un chien qui a été individuellement formé pour effectuer des tâches pour une personne handicapée. La ou les tâche(s) effectuée(s) par le chien doit(vent) être directement liée(s) au handicap de la personne. Conformément à certaines réglementations locales spécifiques, un certificat de formation peut être demandé.

MSC accueille les chiens d'assistance aux personnes et les chiens guides à bord de ses navires de croisière, à condition qu'ils soient en bonne santé et en possession de tous les documents nécessaires à l'entrée dans les pays étrangers visités pendant la croisière (en particulier, pour l'UE, l'animal devra présenter le document d'identification obligatoire délivré par l'autorité sanitaire locale compétente, tamponné dans les 24 heures précédant le voyage par le vétérinaire attestant l'état physique de l'animal).

Le passager, de son côté, s'engage à être personnellement responsable de la garde, de l'alimentation et des soins généraux de l'animal tout au long de la période passée à bord (avec l'aide du soignant ou de l'accompagnant le cas échéant).

Il est de la responsabilité du passager de s'assurer que tous les documents relatifs au chien sont conformes à toutes les réglementations locales pour chaque port d'escale de l'itinéraire. Des copies papier des documents doivent être fournies à l'embarquement.

Veuillez noter que dans certains ports d'escale, le chien guide pourrait ne pas être autorisé à descendre du navire, conformément aux règles d'immigration locales.

Les animaux de compagnie et de soutien émotionnel ne sont pas autorisés à bord des navires MSC.

☐ Je serai accompagné(e) d'un chien guide pendant ma croisière

7. DÉFICIENCES DE L'AUDITION ET DE LA PAROLE

☐ J'ai une déficience auditive ☐ J'ai une déficience de la parole

☐ J'ai une déficience de l'audition et de la parole

Étant donné que les navires de croisière sont tenus de se conformer à la Convention internationale sur la sauvegarde de la vie en mer (SOLAS), les passagers atteints d'un handicap auditifs disposeront automatiquement d'un kit de système ATS (TDD/TTY) installé dans la cabine.

Ce kit comprend des dispositifs lumineux et vibrants, un téléphone à texte et un réveil analogique. Le nombre de kit disponible sur tous les navires étant limité, il est conseillé de le notifier dès que possible.

☐ J'ai besoin qu'un kit ATS soit installé dans la cabine

☐ Je serai accompagné d'un interprète en langue des signes: Nom et prénom _____

8. BESOINS RESPIRATOIRES

Veuillez noter que l'usage de l'approvisionnement en oxygène du centre médical à bord est limité aux patients hospitalisés. Il est donc de la responsabilité des passagers sous oxygénothérapie à long terme de pourvoir à leurs besoins réguliers en oxygène à bord.

CPAP/BiPAP

Les appareils électriques doivent être compatibles avec la puissance électrique à bord de 120 V/60 Hz ou 240 V/60 Hz. Les prises dans les cabines des passagers sont adaptées à des branchements de type États-Unis et nord-européen. Les appareils électriques doivent être transportés à bord comme bagage à main. Des rallonges gratuites sont disponibles à bord ; cependant, des frais de 30 EUR/USD s'appliqueront si elles ne sont pas restituées. Pour des raisons de sécurité, les passagers ne sont pas autorisés à apporter leurs propres rallonges à bord. Veuillez vous assurer de demander les rallonges nécessaires au moment de la réservation.

Ventilation mécanique

Les informations suivantes doivent être fournies au moment de la réservation et au moins 30 jours avant le départ pour examen par l'équipe en charge des Besoins spécifiques d'ordre médical.

- Informations sur le type de ventilateur, la capacité de la batterie de secours, la présence d'accompagnants capables de faire fonctionner l'équipement.
- Conformément aux réglementations locales, un rapport médical contenant tous les détails de l'affection médicale sous-jacente, de la prise en charge continue et de l'approbation du spécialiste médical pour participer à la croisière peut être demandé.

Il est fortement conseillé aux passagers utilisant un appareil de ventilation mécanique d'éviter de réserver des croisières avec deux jours en mer consécutifs ou plus, compte tenu de l'éventuel long délai avant d'avoir accès à des soins spécialisés en cas de panne d'équipement ou de courant. Dans le cas où un passager choisit de réserver une croisière avec deux jours en mer consécutifs ou plus, le passager sera tenu d'apporter un équipement de secours à bord du navire. Veuillez noter que des interruptions de l'alimentation électrique peuvent survenir à bord du navire et qu'il est recommandé de disposer d'une batterie de secours. Les appareils électriques doivent être compatibles avec la puissance électrique à bord de : 120 V/60 Hz ou 240 V/60 Hz.

Oxygène : Concentrateur

Les appareils électriques doivent être compatibles avec la puissance électrique à bord de : 120 V/60 Hz ou 240 V/60 Hz. Veuillez noter que des interruptions de l'alimentation électrique peuvent survenir à bord du navire et qu'il est recommandé de disposer d'une batterie de secours. Les concentrateurs doivent être transportés à bord comme bagage à main

Oxygène : Bouteilles de gaz comprimé

L'approvisionnement en bouteille d'oxygène doit être organisé auprès d'un fournisseur. La taille maximale autorisée est la taille « E » ou M-24 (680 L à 2 200 psi). Pour des raisons de sécurité, une seule bouteille est autorisée dans la cabine. Il est possible de bénéficier d'un stockage sécurisé supplémentaire au cas par cas sur demande. Il incombe au passager de s'assurer que son approvisionnement a été livré et rangé en toute sécurité avant le départ. Les bouteilles d'oxygène peuvent faire l'objet de restrictions sur les vols - le passager est responsable de s'assurer que la compagnie aérienne est consultée avant d'organiser son voyage.

Oxygène : Réservoir de gaz liquide

Des réservoirs d'oxygène liquide d'un poids maximal de 55 kg peuvent être autorisés si un stockage sûr et approprié est disponible à bord. Cela sera déterminé sur demande au cas par cas par le Service en charge de la sécurité. Il incombe au passager de remplir les bouteilles portables car l'équipage du navire n'est pas formé à cette procédure.

Après avoir compris les limitations à bord, je souhaite vous informer que pendant la croisière, j'utiliserai le matériel suivant :

- ☐ Concentrateur CPAP, BiPAP et similaire
- ☐ Bouteilles d'oxygène
- ☐ Ventilation mécanique

9. INFORMATIONS MÉDICALES

9.1 GROSSESSE

MSC Cruises SA n'autorise pas la navigation aux passagères enceintes de plus de 23 semaines et 6 jours à n'importe quel moment de la croisière. Cette mesure existe pour la sécurité de la mère et du fœtus, car aucun soin obstétrique et néonatal spécialisé ne peut être dispensé à bord.

Veuillez indiquer ci-dessous si au cours de votre croisière :

☐ Je serai enceinte La date de terme est prévue le _____

Les passagères enceintes dont la durée de gestation est inférieure à 23 semaines plus 6 jours à tout moment pendant la croisière devront remettre une lettre de leur obstétricien/gynécologue confirmant ce qui suit :

- La date de terme prévue confirmée par échographie (DTP)
- La grossesse est à faible risque
- La passagère est apte à naviguer à bord d'un navire sans accès immédiat à des soins obstétriques ou néonataux spécialisés

Les lettres doivent être envoyées par e-mail au Service en charge des besoins d'accessibilité **au moment de la réservation et au moins 2 semaines avant la date de départ**. Une copie devra être présentée à l'enregistrement le jour de l'embarquement.

9.2 MÉDICAMENTS PERSONNELS

9.2.1 Médicaments autorisés

MSC recommande aux passagers d'emporter une quantité suffisante de médicaments pour couvrir une durée de 14 jours après la fin de leur croisière. Nous vous recommandons fortement de garder tout médicament avec vous dans votre sac à main ou bagage à main en tout temps pendant votre voyage. Veuillez à conserver tous les médicaments dans leur emballage d'origine. Il peut également être judicieux de transporter un dossier contenant vos ordonnances ou une liste écrite de vos médicaments au cas où ils seraient perdus. La liste doit inclure le nom du médicament, la posologie et les heures de prise. En cas d'urgence, le Centre médical peut vous aider à remplacer les médicaments, mais MSC ne peut garantir que ce même médicament ou qu'un médicament exact sera disponible à bord.

Veuillez noter que les glacières présentes dans les cabines ne sont pas des réfrigérateurs et ne sont donc pas adaptées pour stocker des médicaments devant être réfrigérés. Nous vous suggérons d'emporter des sacs isothermes et des accumulateurs de froid ou de demander à ce que vos médicaments soient stockés dans le réfrigérateur du centre médical. Les médicaments stockés dans le réfrigérateur du centre médical ne sont accessibles que pendant les heures d'ouverture.

Des restrictions peuvent s'appliquer au transport de certains médicaments contrôlés. Il incombe aux passagers de s'assurer qu'ils respectent les exigences spécifiques des pays qu'ils traversent. Il est recommandé aux passagers de transporter et de conserver une lettre médicale explicative signée et datée de leur médecin traitant détaillant l'indication d'utilisation de tout médicament sur ordonnance. Le personnel à bord ne demandera pas systématiquement à voir la documentation ; cependant, elle peut être demandée si des questions émanent des autorités locales ou si des informations supplémentaires sont nécessaires.

9.2.2 Médicaments sur ordonnance non autorisés à bord

MSC n'autorise pas les passagers à apporter à bord tous les médicaments contenant des stupéfiants ou des équivalents qui sont désignés comme tels, dans l'une des zones géographiques que nous traversons. Cela inclut, sans s'y limiter :

- Le cannabis (y compris le cannabis sur ordonnance/médicale) et le THC (tétrahydrocannabinol).
- Stupéfiants/drogues illicites, y compris les drogues de synthèse/nouvelles substances psychoactives (NSP)

Il incombe au passager de se familiariser avec les instructions ci-dessus et de vérifier la validité de sa liste de médicaments auprès de son médecin traitant ou de son pharmacien.

9.2.3 Allergie médicamenteuse

☐ Je suis allergique au médicament suivant : _____

Il est rappelé aux passagers reçus en consultation médicale à bord de s'assurer que toutes leurs allergies aux médicaments ont été déclarées au personnel médical lors de l'enregistrement.

9.3 DIALYSE PÉRITONÉALE

MSC Croisiers S.A. ne fournit pas d'hémodialyse individuelle. MSC n'autorise pas les passagers à apporter à bord les personnes sous hémodialyse peuvent réserver des voyages limités auprès de l'agence agréée de MSC, Viaggi Piu (lien hypertexte booking@viaggi piu.eu). Des restrictions peuvent s'appliquer. Les passagers dont l'état est stable et qui sont en mesure de prendre en charge de manière autonome leur dialyse péritonéale à domicile peuvent embarquer sur des croisières qui ne comprennent pas de traversées transocéaniques ou ne suivent pas un itinéraire éloigné. Il existe des risques associés au fait de voyager sur des navires de croisière tout en effectuant une dialyse, risques qui figurent dans le Formulaire d'accusé de réception des risques associés aux dialyses ci-joint. Ces risques doivent faire l'objet d'une discussion avec le néphrologue du passager, puis d'une déclaration signée et remise à l'Équipe en charge des Besoins spécifiques au moment de la réservation ou, dans tous les cas, **au plus tard quatre semaines avant le départ**. Il incombe aux passagers d'emporter l'ensemble de l'équipement, des médicaments et des fournitures nécessaires pour effectuer eux-mêmes leur dialyse. Les passagers doivent contacter leur société de fournitures médicales afin de prévoir l'approvisionnement du matériel de dialyse nécessaire pour toute la durée de la croisière. Il incombe aux passagers de s'assurer que des réserves adéquates de liquides de dialyse et de fournitures sont stockées à bord dans leur cabine avant le départ. Le personnel médical de bord n'est pas formé à la prise en charge de la dialyse péritonéale.

☐ Pendant la croisière, j'aurai besoin d'une dialyse péritonéale

Le volume estimé des équipements et fournitures à embarquer est le suivant :

☐ Je joins une lettre d'aptitude à naviguer de mon néphrologue

☐ Je joins une Reconnaissance des risques associés à la dialyse signée

9.4 NUTRITION ENTÉRALE ET PARENTÉRALE

MSC Cruises S.A. ne fournit pas de nutrition entérale ou parentérale, mais les passagers en mesure de prendre en charge leurs propres besoins à cet égard sont les bienvenus à bord. Les passagers sont responsables d'embarquer tous les aliments et l'équipement nécessaires pendant toute la durée de la croisière.

- ☐ Je m'alimente par voie entérale
- ☐ Je m'alimente par voie parentérale et je souhaite solliciter une aide pour le stockage réfrigéré
- ☐ J'ai besoin d'un conteneur à risque biologique

9.5 DÉFICIENCE COGNITIVE

Afin de mieux anticiper les besoins de nos passagers atteints de troubles cognitifs, comportementaux ou de santé mentale, nous recommandons aux passagers de consulter leur médecin ou leur spécialiste avant de voyager à bord. Nous vous recommandons vivement de voyager avec un accompagnant qui pourra vous apporter toute l'aide nécessaire. Veuillez noter que le personnel médical est disponible pour fournir des soins d'urgence, mais qu'il n'est pas en mesure de répondre aux besoins de la vie quotidienne ou de fournir des soins infirmiers de routine.

Conformément à certaines réglementations locales spécifiques, les passagers peuvent être invités à fournir un certificat d'aptitude à voyager sur un navire de croisière, y compris des instructions ou des exigences spécifiques à l'équipe en charge des Demandes médicales et d'accessibilité et à en être muni lors de l'embarquement sur le navire.

J'ai reçu un diagnostic de¹⁰ :

- ☐ TDAH (Trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité)
- ☐ Anxiété sévère/dépression
- ☐ Trouble du spectre de l'autisme¹¹
- ☐ Trouble bipolaire
- ☐ Troubles du comportement
- ☐ Démence/Alzheimer
- ☐ TSPT (Trouble de stress post-traumatique)¹¹
- ☐ Autres

¹⁰Facultatif pour les passagers ayant réservé sur le marché américain.

¹¹ Il est rappelé aux passagers que les stimuli tels que le bruit, les foules et les lumières vives/clignotantes sont courants sur un navire de croisière et sont susceptibles d'être rencontrés pendant leur séjour à bord. Il convient d'évaluer si ces stimuli présentent un risque important de les empêcher de profiter de la croisière. Les enfants pour lesquels un accès au Mini Club est demandé doivent être en mesure d'utiliser les toilettes de manière autonome et sans l'aide du personnel. Veuillez prendre en compte que les membres du Personnel d'animation auprès des enfants ne sont pas formés ni autorisés à aider les passagers à effectuer des tâches personnelles ou à répondre à leurs besoins en matière d'hygiène personnelle (par ex., aide pour manger, s'habiller, aller aux toilettes).

9.6 INTERVENTION MÉDICALE

Pendant la croisière, certains passagers peuvent avoir besoin de soins médicaux supplémentaires en raison d'une affection spécifique. Veuillez fournir des informations supplémentaires à notre équipe en charge des Besoins spécifiques d'ordre médical pour évaluer si ces soins peuvent être proposés à bord.

- ☐ Je suis sous chimiothérapie ou immunosuppresseur. La chimiothérapie ne peut pas être administrée à bord. En raison des risques associés aux voyages, MSC recommande aux personnes sous traitement immunosuppresseur de consulter leur spécialiste et d'obtenir son autorisation de croisière avant l'embarquement¹¹.
- ☐ J'ai d'autres besoins médicaux complexes nécessitant des soins avancés (par ex., les patients quadriplégiques, ceux présentant une incapacité/perde de fonction importante ou ceux nécessitant des soins 24 heures sur 24)¹²
- ☐ J'ai besoin d'une intervention médicale (comme des tests de laboratoire, l'administration de médicaments injectables, de pansements, etc.). Veuillez préciser¹² :

¹² Afin de vous préparer au mieux à d'éventuelles complications, nous vous invitons à nous fournir un rapport médical de votre spécialiste vous informant de vos besoins médicaux spécifiques.

9.7 AUTRES BESOINS MÉDICAUX

Informations générales sur les services médicaux à bord. Nos installations médicales à bord sont conformes ou supérieures aux normes adoptées par la CLIA pour les centres médicaux des navires de croisière et comprennent des capacités de diagnostic et de traitement de base ; cependant, les centres médicaux du navire ne sont pas tenus d'être équipés selon les mêmes normes qu'un hôpital terrestre, et ne le sont pas. Leur personnel est composé de médecins et d'infirmières agréés à temps plein, y compris du personnel paramédical sur certains navires. Outre des créneaux de consultation deux fois par jour, le personnel médical est disponible 24 heures sur 24 en cas d'urgence.

Les frais pour les services médicaux administrés à bord sont facturés sur votre compte à bord et un compte détaillé sera fourni à votre compagnie d'assurance.

Nos Centres médicaux sont principalement destinés à fournir des soins aigus pour traiter les maladies et les accidents qui peuvent survenir pendant le voyage et ne sont pas destinés à fournir des soins de longue durée aux patients souffrant de maladie chronique ou à se substituer à leurs soins de santé habituels. Le personnel médical à bord n'est pas disponible pour les soins quotidiens, sauf si vous êtes hospitalisé au sein du centre médical du navire. Veuillez prendre en compte que les membres de l'équipage ne sont ni formés, ni autorisés à aider les passagers à effectuer des tâches personnelles ou à répondre à leurs besoins en matière d'hygiène personnelle (par ex., aide pour manger, s'habiller, aller aux toilettes, etc.)

Si un passager tombe malade ou se blesse pendant le voyage et que les besoins en matière de diagnostic et/ou de soins dépassent les capacités du centre médical à bord, les passagers seront transférés vers des établissements médicaux à terre. **Veuillez noter que de nombreux régimes d'assurance maladie ne couvrent pas le coût des soins médicaux encourus en mer, dans des pays étrangers ou en cas d'évacuation aérienne, à moins que cela n'ait été spécifiquement prévu. Les passagers sont encouragés à souscrire une assurance médicale de voyage avant leur voyage afin d'être remboursés pour les services rendus.**

10. AUTRES DISPOSITIONS

10.1 DISPOSITIF IMPLANTÉ

Les passagers munis de dispositifs implantés spécifiques (par exemple, un stimulateur cardiaque) sont priés d'en informer notre personnel de sécurité au moment de l'embarquement, afin que le personnel puisse procéder à des contrôles de sécurité adaptés, en toute sécurité.

☐ J'ai un dispositif implanté spécial qui peut interférer avec l'équipement de rayons x des contrôles de sécurité à l'embarquement

10.2 CONTENEUR POUR SUBSTANCES BIO-DANGEREUSES

☐ J'ai besoin d'un dispositif d'évacuation des déchets médicaux dans ma cabine

10.3 HANDICAPS INVISIBLES

☐ En raison de mon état de santé spécifique, j'ai besoin d'être prioritaire à l'embarquement et au débarquement du navire

Autres affections que je souhaite notifier à MSC concernant :

MSC Cruises S.A. vous informe également que :

Le Commandant de bord a le pouvoir en tout état de cause - agissant sur l'avis du Médecin de bord - de refuser, à son entière discrétion, de vous permettre d'embarquer, ou de vous demander de débarquer à tout moment et dans tout port, à vos frais, si votre sécurité est susceptible d'être compromise et si les soins requis ne pouvaient être fournis en toute sécurité à bord.

Chez MSC Croisières, nous nous engageons à traiter vos données à caractère personnel de manière équitable. Dans ce cas, vos données à caractère personnel peuvent être traitées par des responsables du traitement distincts. MSC Cruises S.A., dont le siège social est sis Avenue Eugène-Pittard 16, Genève (Suisse), est le Responsable du traitement pour toutes les activités principales concernant la gestion de votre réservation en tant que Passager MSC Croisières. MSC Cruise Management UK Ltd, dont le siège social est sis 5 Roundwood Avenue, Londres, peut traiter vos données à caractère personnel aux fins où elles sont nécessaires pour répondre à votre demande d'aménagements spécifiques et peuvent impliquer le traitement des données relatives à votre santé ou d'autres données sensibles. Pour obtenir des informations détaillées sur nos activités de traitement des données, y compris celles menées par d'autres entités au sein de MSC Croisières, ainsi que sur vos droits associés, tels que la possibilité de retirer votre consentement à tout moment, veuillez consulter notre Avis de confidentialité disponible à l'adresse <https://www.msccruises.com/int/privacy> ou contacter notre Délégué à la protection des données à l'adresse dpo@msccruises.com.

MSC Cruises S.A. précise que le fait de remplir et de signer le présent formulaire ne constitue pas une preuve de la conclusion effective du contrat de forfait touristique, qui est régi par les Conditions de transport énoncées dans nos Conditions générales de réservation, disponibles sur notre site Internet, mais doit être considéré comme une auto-déclaration signée des Demandes médicales et d'accessibilité communiqués à la compagnie.

Je soussigné(e), pour ma part, déclare que :

Les informations fournies ci-dessus sont complètes et véridiques et que je consens à ce qu'elles soient traitées conformément aux dispositions ci-dessus ;

J'ai lu et j'accepte les Conditions de transport énoncées dans les Conditions générales de réservation et les Conditions générales de vente et de transport et le Code de conduite tels que celles-ci et celui-ci figure dans la brochure ou sur le site Internet de MSC Cruises S.A. ;

J'ai été pleinement informé(e) de toutes les circonstances susceptibles de nuire à ma santé et à ma sécurité. J'ai décidé en pleine connaissance de cause d'acheter le séjour à forfait, en acceptant les risques y afférents.

En signant le présent formulaire, je consens au traitement de mes données à caractère personnel sensibles tel que prévu aux présentes.

Date jj/mm/aaaa _____

Signature du passager _____